

Mercredi 14 octobre 2020

Faire de la ville aux cent clochers la ville aux 100 jardins : lancement d'un plan sans précédent de végétalisation et de renaturation de Rouen

Lutte contre les ilots de chaleur, végétalisation de l'espace public, débitumation des cours d'école, potagers urbains et alimentation de proximité, création de nouveaux espaces verts et de zones d'ombrage... La Ville de Rouen lance un plan ambitieux en matière de végétalisation et de renaturation de l'espace urbain. Objectif : faire de Rouen une ville apaisée et durable. Une ville qui doit entrer dans l'ère nouvelle de la résilience.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, et Jean-Michel BEREGOVY, Adjoint en charge notamment de la Ville résiliente et de la transition énergétique : *« C'était un engagement fort de notre campagne. Ce plan de renaturation est la traduction de notre volonté forte de répondre à un dérèglement climatique global, reconnu très majoritairement depuis maintenant plusieurs années et dont les dégâts sont multifformes. Nous souhaitons faire entrer Rouen dans une nouvelle ère, celle de la résilience. Une ville qui s'adapte au changement climatique, qui retrouve un lien fort avec la nature, qui propose un projet de société viable en milieu urbain. Ce plan ambitieux, que nous souhaitons partager et co-construire avec les habitants, a pour but d'atteindre ces objectifs sans plus attendre. »*

Alors que l'année 2020 se termine, cette dernière fût marquée par des événements climatiques intenses : records de chaleur, inondation en début d'année et sécheresse estivale. Ces événements répétitifs marquent désormais un changement dans notre environnement et appellent une adaptation. Face à celui-ci, les grandes villes doivent assurer un équilibre et une continuité dans le développement et l'accompagnement des populations.

Dans ce contexte, l'étude et la mise en œuvre d'un plan général de renaturation a été engagé par la Ville de Rouen afin d'accompagner une transition forte de la cité et de son espace public. La renaturation désigne les processus, qu'ils soient naturels ou avec l'intervention de l'Homme, par lesquels la nature se réinstalle spontanément dans la ville. La renaturation n'est pas uniquement un « reverdissement ». En effet, même si la végétalisation reste un axe majeur du concept, il ne s'agit pas de l'unique action à accompagner.

Le projet doit notamment permettre la création de corridors écologiques afin de préserver la biodiversité, de retrouver une interaction entre les espèces, élément essentiel dans l'équilibre des écosystèmes, de permettre à la Ville de Rouen d'entrer dans une nouvelle ère, celle de la Ville nourricière grâce au développement de l'agriculture urbaine, ou encore d'inverser le rapport minéral/végétal dans l'espace public afin de limiter les ilots de chaleur.

Le projet porté par la Ville de Rouen se compose de 4 grands piliers :

- **Une action d'urgence composée de plusieurs plans d'actions**

- Un plan paysage (identification des zones dans lesquelles la nature pourra plus largement s'exprimer)
- Un plan ombrage (identification des zones dans lesquelles des arbres seront plantés)
- Un plan des aménagements (identification des zones à déminéraliser et à végétaliser)
- Un plan alimentation urbaine (développement de potagers urbains et sensibilisation des citoyens à l'alimentation locale)

- **L'innovation et la Nature en Ville**

Il s'agit de développer l'innovation afin de protéger les ressources : gestion de nos eaux, adaptation des végétaux face aux fortes chaleurs, création d'un Pollinarium et de sites d'expérimentation. Le Jardin des Plantes et d'autres lieux pourront muter afin d'accentuer les missions scientifiques telles que l'adaptation des plantations, renforcer l'approche biologique, ou l'éducation à l'environnement.

- **L'action de proximité**

Cet axe cible le renforcement et l'appropriation de l'espace public par tous ou comment devenir les « responsables de la nature en Ville ». Les actions prévues sont notamment la co-élaboration des projets afin que les citoyens et les services imaginent et préparent ensemble la transformation de l'espace public, le déploiement des espèces locales dans les aménagements de la Ville (avec plus de 1000 espèces de plantes sauvages, la Normandie possède un patrimoine vivant qui n'est pas assez déployé dans l'espace public) ou encore la mise en œuvre d'un plan de communication qui permettra à tous les publics de se réapproprier la Nature.

- **L'éducation à la Nature**

Afin de renforcer la sensibilisation des publics, des ateliers et de nombreuses actions en faveur de la biodiversité seront organisés (événementiel, actions culturelles...).